



Évaluation de la formation du personnel soignant des Ehpad en Picardie par l'UFSBD

pour la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes

Au

delà de 60 ans, on constate une détérioration lente et progressive de l'état de santé bucco-dentaire liée à une baisse du niveau d'hygiène bucco-dentaire et de la fréquence des contrôles chez le chirurgien dentiste. La santé bucco-dentaire est un indicateur clé de santé générale, autant sur le plan de la pathologie que sur le plan psychique, et elle est particulièrement importante pour les personnes âgées. En effet, le déficit d'hygiène orale chez les personnes âgées dépendantes ou handicapées diminue considérablement la qualité de vie en provoquant dénutrition, mauvaise haleine, perte du goût, blessures des muqueuses, douleurs, baisse de l'estime de soi, repli social, etc. Il est donc important d'informer, à la fois les seniors et le personnel soignant s'occupant de ces personnes, de l'intercausalité étroite entre les pathologies générales et les pathologies bucco-dentaires. De ce fait, il semble légitime et capital de cibler les lieux sensibles à la prise en charge médicale des personnes âgées vulnérables comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) afin d'y mettre en place une prévention adaptée.

L'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) délégation de Picardie s'inscrit dans le programme « *d'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes hébergées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes* » afin d'assurer la prévention et l'information de toutes les personnes concernées (personnes âgées résidant en établissement, professionnels des structures, familles, intervenants extérieurs) sur l'évaluation de l'hygiène bucco-dentaire et sur les possibles répercussions sur l'état de santé général de la personne âgée. Cette plaquette rend compte de l'appréciation de la formation que le personnel soignant a reçu sur l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes entre octobre 2008 et janvier 2009.

UN PROGRAMME, UNE ÉVALUATION

● Le programme UFSBD dans les Ehpad

L'expérimentation « *amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes hébergées en Ehpad* » doit contribuer, en plus de l'amélioration de la santé bucco-dentaire, au bénéfice de l'état de santé général des personnes hébergées au sein des Ehpad.

Ce projet comprend trois étapes :

- éduquer le personnel des Ehpad en l'informant sur l'hygiène bucco dentaire avec une remise de documents pédagogiques relatifs à la sphère bucco dentaire,
- mettre en place un dispositif de prise en charge par des chirurgiens dentistes,
- mettre en place un dispositif de suivi des patients.

L'UFSBD délégation de Picardie a donc proposé des réunions d'information destinées au personnel soignant de quelques Ehpad afin de l'informer sur les enjeux fondamentaux de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes. Au delà de ce travail d'information, c'est un véritable dispositif de formation du personnel qui a été mis en place.

Nombre de participants suivant l'établissement

Établissement	Nombre de questionnaires	Pourcentage
Aisne	96	57,0
MDR Vuidet - La Capelle	17	10,1
MDR - Le Nouvion en Thiérache	16	9,5
CH - Guise	14	8,3
ORPEA Résidence Val d'Oise - Hirson	18	10,7
MDR Saint Vincent de Paul - Origny-en-Thiérache	6	3,6
MDR - Vervins	12	7,1
MDR - Buironfosse	13	7,7
Oise	64	38,1
MDR Tiers temps - Compiègne	12	7,1
MDR Fournier Sarlozeve - Compiègne	17	10,1
MDR Villa Épinomis - Compiègne	7	4,2
ORPEA Résidence du Dr Hallot - Noyon	10	6,0
Centre gériatrique Condé - Chantilly	12	7,1
SAGEPA Saint Régis - Compiègne	6	3,6
Somme	8	4,8
Ehpad - Airaines	8	4,8
Total	168	100

Source : enquête UFSBD/Ehpad

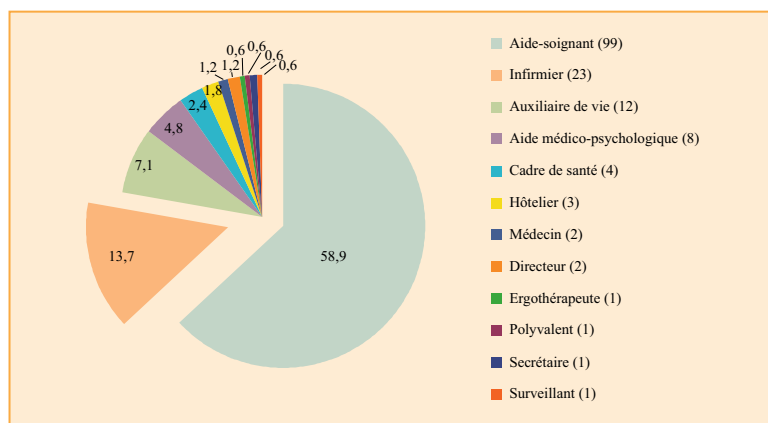
Exploitation OR2S

● Descriptif des formations et procédure d'évaluation

Des formations ont été dispensées par quatre chirurgiens dentistes picards (cf. liste en dernière page) entre octobre 2008 et janvier 2009 dans 14 Ehpad de la région (7 du département de l'Aisne, 6 de l'Oise et 1 de la Somme), soit 8 % des établissements de la région (cf. page ci-contre). Ces formations visent à faire un état des lieux des pratiques du personnel en matière de soins bucco-dentaires et à le sensibiliser aux conséquences néfastes d'une mauvaise prise en charge des pathologies buccales. Enfin, elles font l'objet d'une évaluation réalisée à la fin de chaque réunion par l'intermédiaire d'un questionnaire auto administré distribué au personnel afin de recueillir leur degré d'appréciation sur la formation. Au total, 168 questionnaires valides ont été recueillis : 96 pour le département de l'Aisne, 64 pour l'Oise et 8 pour la Somme (cf. tableau ci-dessus).

D'une manière générale, les différentes questions posées dans le questionnaire ont été comprises par l'ensemble du personnel. En effet, 97,5 % des participants ont répondu à toutes les questions posées (de 94 % à 100 % suivant les établissements), et seulement 1,2 % a répondu plusieurs réponses à une même question, soit seulement deux personnes (deux aides-soignants).

Répartition des professions du personnel formé*



Source : enquête UFSBD/Ehpad

Exploitation OR2S

* les données du graphique sont exprimées en pourcentage et celles de la légende en effectifs. Les résultats portent sur les 157 personnes ayant communiqué leur fonction au sein des Ehpad.

● Zoom sur deux sous-groupes

Au regard de la répartition des effectifs et de l'objectif de la formation, à savoir éduquer le personnel soignant des Ehpad, seuls les aides-soignants et les infirmiers étaient réellement concernés par cette formation. Ce sont eux qui ont fait l'objet d'analyses et de comparaisons statistiques (voir les deux pages suivantes), ce qui représente 72,6 % de la population totale interrogée parmi les 93,5 % des participants ayant communiqué leur fonction au sein de l'Ehpad.

La santé orale des personnes âgées : un constat alarmant

Ces formations sont parties du constat que les problèmes causés par la bouche (dents et gencive) étaient particulièrement cruciaux dans les structures visitées. En effet, il est souvent impossible d'accompagner les pensionnaires chez un chirurgien dentiste. Bien que quelques praticiens acceptent de se déplacer dans les Ehpad, les possibilités d'intervention sont difficiles du fait que beaucoup d'actes médicaux sont impossibles à réaliser hors du cabinet dentaire.

L'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées : un enjeu de santé publique

Les bénéfices médicaux, psychologiques et sociaux induits par une bonne hygiène bucco-dentaire sont multiples : préservation du capital dentition, lutte contre la dénutrition, restauration de la dignité et de l'estime de soi, amélioration de la relation aux proches et aux soignants. À l'inverse, une mauvaise santé orale, associée aux modifications physiologiques et pathologiques dues au vieillissement, est un facteur de risque pour la survenue ou l'aggravation de maladies générales (maladies respiratoires, troubles cardiaques, complications liées au diabète, dénutrition, etc.). À titre d'exemple, un manque de suivi chez un chirurgien dentiste régulier peut entraîner un déséquilibre grave de la glycémie de patients diabétiques mais aussi le passage de bactéries orales dans le sang, pouvant provoquer de graves complications au niveau d'organes essentiels comme le cœur, les poumons ou encore les reins.

RÉSULTATS DES FORMATIONS

● Une évaluation globalement positive des formations par le personnel soignant des Ehpad

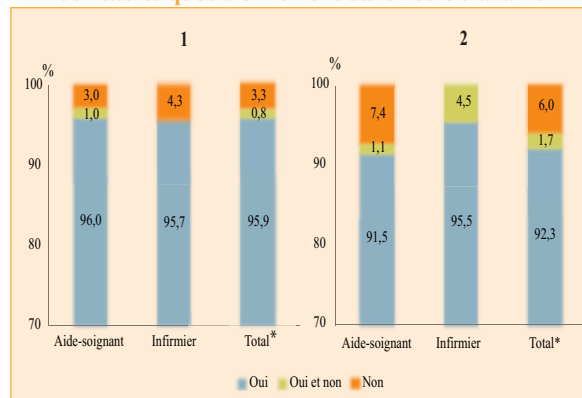
Le questionnaire utilisé pour évaluer la formation comprend trois axes mesurant :

- 1- les objectifs et le programme,
 - 2- les apports pratiques,
 - 3- l'appréciation globale qui aborde huit thèmes clés de la formation : les outils proposés, la formation dans son ensemble, le contenu du programme, le rythme de travail, l'organisation matérielle, l'animation du dispositif de formation, les objectifs et enfin la documentation distribuée.
- Quel que soit l'axe de mesure, les résultats sont très satisfaisants.

1 – Les objectifs de la formation ont été clairement présentés pour près de 96 % des aides-soignants et des infirmiers, sans différence significative entre ces deux populations (au seuil de 5 %).

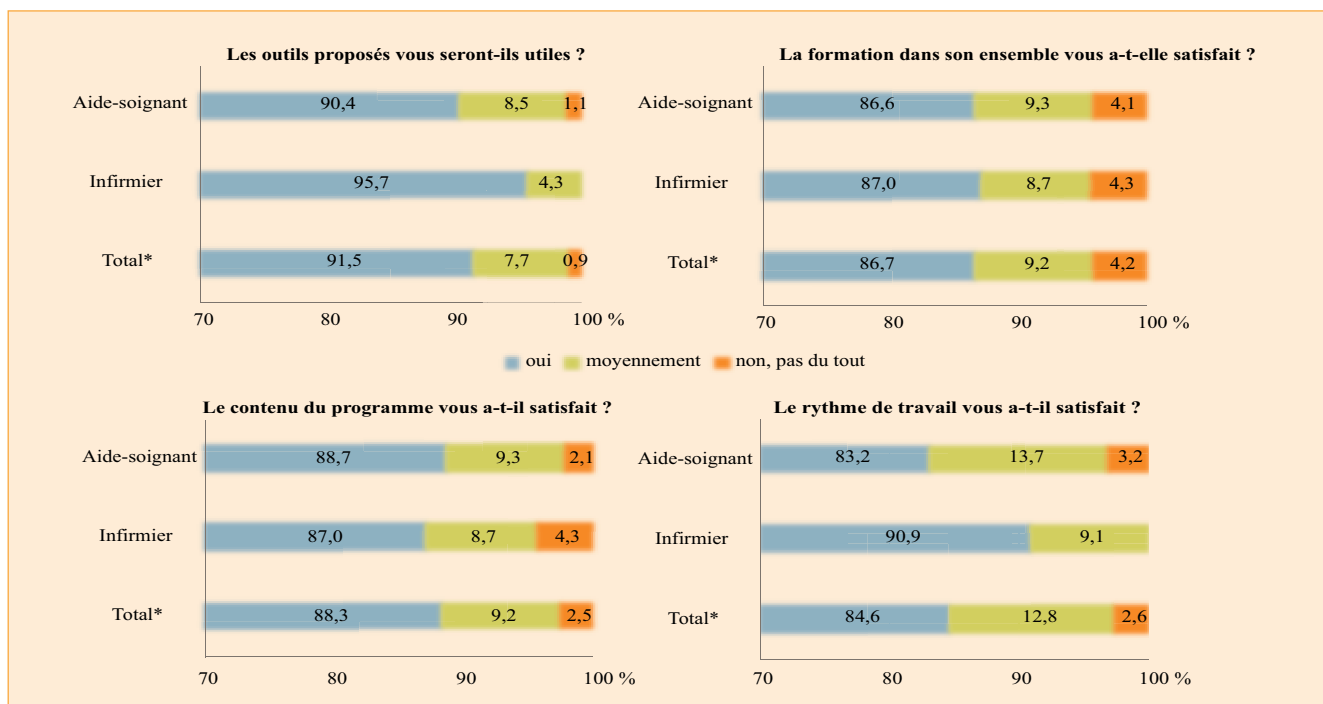
2 – La formation a permis d'acquérir des outils concrets utilisables quotidiennement pour plus de 92 % des aides soignants et infirmiers. Aucun infirmier n'a répondu négativement à cette question. Bien qu'il y ait un écart de quatre points entre les infirmiers et les aides-soignants (95,5 % versus 91,5 %), il n'y a pas de différence significative entre ces deux populations.

- 1) Les objectifs de la formation vous ont-ils été clairement présentés ?
- 2) La formation vous a-t-elle dotée d'outils concrets utilisables quotidiennement dans votre travail ?



Source : enquête UFSBD/Ehpad Exploitation OR2S
* le total comprend l'ensemble des aides-soignants et des infirmiers.

Les quatre premiers thèmes concernant l'appréciation de la formation



Source : enquête UFSBD/Ehpad Exploitation OR2S
* le total comprend l'ensemble des aides-soignants et des infirmiers.

3 – En ce qui concerne les huit thèmes clés de l'appréciation globale de la formation, ce sont les outils proposés et les objectifs du programme qui ont été le plus appréciés puisqu'ils représentent respectivement 91,5 % et 89,9 % des réponses positives. Aucun infirmier n'a répondu négativement pour ces deux aspects de la formation. Le rythme de travail est le point qui a été le moins apprécié de la formation avec un peu moins de 85 % des réponses positives au total. Néanmoins, les aides-soignants sont tout de même plus de 5 sur 6 à y avoir répondu par l'affirmative et aucun infirmier n'y a répondu négativement. De façon générale, lorsque le pourcentage de réponses négatives est le plus élevé (pour la documentation distribuée du point de vue des infirmiers), celui-ci ne dépasse jamais le vingtième des participants. Globalement, les infirmiers sont proportionnellement plus nombreux que les aides-soignants à exprimer leur satisfaction concernant l'ensemble de la formation, tout au moins à travers ces thèmes abordés.

Chiffres des Ehpad (Sources : Statiss 2008 Picardie, Drass-Finess) en France hexagonale

La France compte 5 057 Ehpad au 1^{er} janvier 2007, ce qui correspond à 384 094 lits.

en Picardie

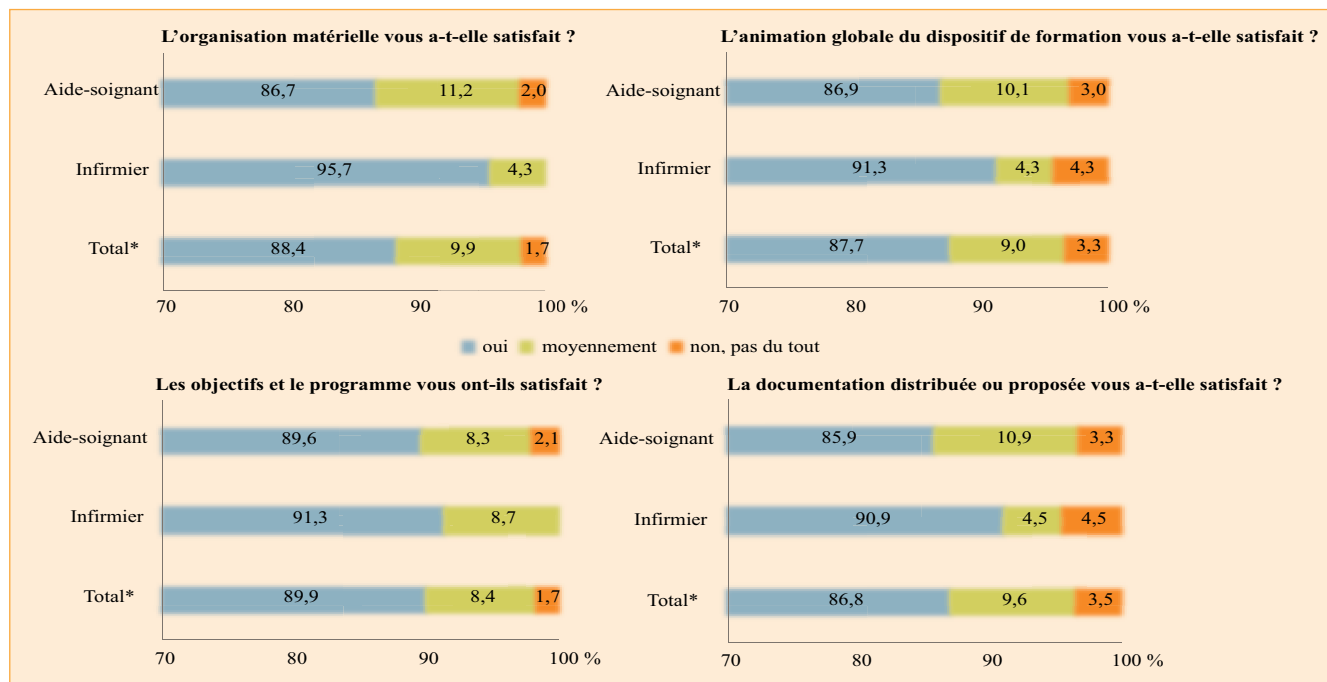
La région picarde compte 176 Ehpad sur son territoire :

55 se trouvent sur le département de l'Aisne, 67 sont dans l'Oise et 54 dans la Somme.

Le nombre de lits pour les trois départements réunis est de 13 932 (4 201 pour l'Aisne, 5 142 pour l'Oise et 4 589 pour la Somme).

RÉSULTATS DES FORMATIONS

Les quatre derniers thèmes concernant l'appréciation de la formation



Source : enquête UFSBD/Ehpad

* le total comprend l'ensemble des aides-soignants et des infirmiers.

Exploitation OR2S

● En résumé

Les formations ont permis de faire l'inventaire des attentes et besoins en matière de soins dentaires exprimés par les résidents, leur famille mais aussi par le personnel soignant. Elles ont également permis de mettre fin à des pratiques non recommandées comme l'immersion des dentiers durant la nuit entière dans de l'eau ou encore leur mauvais nettoyage. Ces formations apparaissent en tout cas appréciées par ceux qui en sont destinataires.

Les chiffres des praticiens (libéraux ou mixtes) en chirurgie dentaire (sources : Drees Répertoire Adeli, Urcam, Insee)

en France hexagonale

Au 30 avril 2007, 37 831 chirurgiens dentistes exerçaient sur le territoire, ce qui correspond à une densité de 6,1 praticiens pour 10 000 habitants.

en Picardie

Au 31 décembre 2007, la Picardie comptait 716* chirurgiens dentistes (219 dans l'Aisne, 300 dans l'Oise et 199 dans la Somme), soit une densité de, seulement 3,8 dentistes pour 10 000 habitants (4,1 pour l'Aisne, 3,8 pour l'Oise et 3,5 pour la Somme).

Ces chiffres montrent que la région se trouve en dessous de la moyenne nationale (3,8 versus 6,1). De ce fait, les étapes deux et trois du programme « d'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes hébergées en Ehpad », (cf. page 2) seront difficiles voire impossibles à mettre en place.

* la somme par départements est différente du total régional puisque certains praticiens peuvent être amenés à exercer dans plusieurs départements.

Méthodologie

L'étude visant l'évaluation immédiate* des formations pour le personnel soignant des Ehpad s'est faite à l'aide d'un questionnaire auto administré remis à la fin de chaque réunion aux personnes ayant participé. Afin de garantir l'anonymat des répondants, seuls le nom de l'établissement dans lequel ces personnes travaillent et leur fonction ont été demandés. Ce questionnaire aborde trois aspects :

- les objectifs de la formation (ont-ils été clairement présentés ?),
 - les outils concrets utilisables quotidiennement au travail (la formation en a-t-elle apporté ?),
 - la satisfaction autour des huit thèmes abordés (les outils, la formation dans son ensemble, le contenu du programme, le rythme de travail, l'organisation matérielle, l'animation, les objectifs et la documentation distribuée).
- Pour les deux premières questions, les personnes pouvaient répondre affirmativement, négativement ou mentionner qu'elles ne savaient pas. Pour la troisième, une échelle de Likert en 4 points était proposée : « oui, tout à fait », « oui, en grande partie », « moyennement » ou « non, pas du tout ». Concernant l'analyse de cette dernière, les réponses « oui, tout à fait » et « oui, en grande partie » ont été regroupées en « oui » pour les graphiques.

* entre octobre 2008 et janvier 2009, 14 établissements ont bénéficié de cette formation dispensée par quatre chirurgiens dentistes de la région, ce qui a permis de recueillir 168 questionnaires valides.

Ce document a été imprimé à 50 exemplaires en mai 2009 par l'OR2S.

Il a été rédigé par Émilie Blangeois et Alain Trugeon (OR2S), D^r Nicole Varaine et Yolande Pilutczuk (UFSBD) et mis en page par Martine Rodrigués (OR2S).

Les formations ont été assurées par les docteurs Patrice Bernard, France-Pascale Brunshwig, Stéphane Davion et Nicole Varaine.
La saisie, le traitement des données et l'analyse des résultats ont été réalisés par l'OR2S.

Remerciements à toutes les personnes qui ont retourné les questionnaires.

Directeurs de la publication : D^r Joseph Casile et D^r Nicole Varaine

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Siège social Faculté de médecine 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1 Tél : 03 22 82 77 24 Télécopie : 03 22 82 77 41 E-mail : info@or2s.fr ; http://www.or2s.fr
UFSBD

Siège social 128, boulevard des États Unis - F-60200 Compiègne

Tél : 03 44 23 36 59 Télécopie : 03 44 23 36 59 E-mail : ufsbd.picardie@wanadoo.fr